

Avis de projet de marché (APM)

1. Le présent APM est émis conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) n° E60PQ-140003/C de TPSGC, et il concerne un besoin des catégories suivantes définies dans l'AMA :

- Catégorie 2 : Table de travail réglable en hauteur autostables/Produits reliés aux tables;
- Catégorie 5 : Équipement connexe et les produits d'éclairage;
- Catégorie 6 : Locaux de soutien - espaces de collaboration

2. Innovation, Sciences et Développement économique Canada a un besoin d'acheter des produits d'ameublement et de les faire livrer et installer à Gatineau, Québec avant le 31 mars 2021.

3. Le présent APM concerne un besoin devant faire l'objet d'une demande de soumissions auprès des fournisseurs visés par le volet SAEA (titulaires d'un AMA).

4. Ce marché est réservé aux entreprises autochtones selon l'initiative du gouvernement fédéral sur la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux conformément aux dispositions de chaque accord relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires. Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.

5. Seuls les fournisseurs pré-qualifié et auxquels un arrangement en matière d'approvisionnement a été émis peuvent présenter une soumission.. Les fournisseurs non titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) peuvent présenter une soumission à l'utilisateur désigné, mais doivent également soumettre un arrangement au responsable de l'AMA aux fins d'évaluations. Les fournisseurs non titulaires d'un AMA ne peuvent pas obtenir de contrat à moins que le responsable de l'AMA n'ait attribué un AMA à ces fournisseurs pour les biens ou les services visés par la soumission. Le processus devant être suivi pour devenir admissible à un AMA est décrit dans la DAMA E60PQ-140003/C, et peut être consulté sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG – <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres>). Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation d'un arrangement et à l'attribution d'un AMA.

6. Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le document de demande de soumissions.

7. Voici les caractéristiques et les fonctions de base requises par le Canada :

| Quantité Requise | CIUDdc | Description du produit |
|------------------|----------------------|--|
| 19 | 2WSSREXXL24L42BELXX | Surfaces de travail individuelles réglables en hauteur |
| 18 | 2WSSREXXL24L48BELXX | Surfaces de travail individuelles réglables en hauteur |
| 20 | 2WSSREXXL24L54BELXX | Surfaces de travail individuelles réglables en hauteur |
| 114 | 5MOASGARMCLPMTXXXXXX | Bras d'écran |
| 2 | 6MMTSMRELL30L60WNNX | Table de la salle de réunion |
| 1 | 6CSTVAROLL18XXXJNXX | Tables de collaboration |
| 1 | 6CSTVAROLL24XXXJNXX | Tables de collaboration |
| 1 | 6CLTVAREXLW7<36ONXX | Tables de collaboration |
| 1 | 6OPLWLFLSLXC3H46XYTA | Espace de travail ouvert |
| 8 | 6KKCSAxxLP16XXXMOYX | Sièges de cuisine |

| | | |
|---|----------------------|-------------------|
| 2 | 6SLCWAXXFUXXXXXXMXXX | Sièges rembourrés |
| 1 | 6SSOTWXXLUW4XXXQNNY | Sièges rembourrés |
| 2 | 6STCWRXXLUXXXXXXNXX | Sièges rembourrés |
| 4 | 6SUOPRXXLUXXXXXLNNN | Sièges rembourrés |
| 2 | 6SUOMRXXLUXXXXXLNNN | Sièges rembourrés |
| 4 | 6SMORBXXLU25G19LNNN | Sièges rembourrés |